

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 41

Séance du 09 JUILLET 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

Mme GESANG, M. HOCH, PREVOT (excusés) qui étaient représentés
respectivement par Mme GEMUND, Mme RICHTER et M. FEIG,
MM. STEINER, HELMER E., GOETZ, ZINCK, MEYER J. P. (excusés)

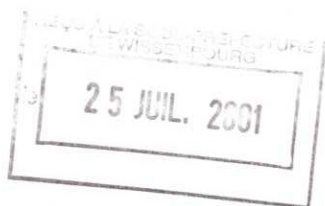
DEL. N° 90 /2001

OBJET : DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA GESTION DES VALEURS

La Communauté de Communes dispose de divers ouvrages, publications ou articles mis en vente et considérés comme valeurs. La cession gratuite de ces valeurs ne pouvant se faire que sur délibération du Conseil, il est proposé de donner délégation au Président pour gérer ces valeurs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- donne délégation au Président pour la gestion des valeurs et notamment la cession gratuite de valeurs pour les actions promotionnelles ou de soutien à des manifestations.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 juillet 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL